



VOUS ETES INVITES A SOUMETTRE DES COMMENTAIRES

Dossier de l'OHI n° S3/2649

LETTRE CIRCULAIRE 49/2017
29 août 2017

APPEL A COMMENTAIRES SUR LE PROJET D'EDITION 1.0.0
DE LA NOUVELLE PUBLICATION DE L'OHI B-12 –
DOCUMENT D'ORIENTATION SUR LA BATHYMETRIE PARTICIPATIVE

Références :

- A. CHIE5 – Décision n°8 – *Création du CSBWG*
- B. Décisions 7/38 et 7/39 de l'IRCC – *Création du CSBWG et nomination du président*
- C. LC 42/2015 de l'OHI du 18 juin – *Création du groupe de travail de l'OHI sur la bathymétrie participative (CSBWG)*
- D. Action 9/20 de l'IRCC – *Diffuser officiellement le projet de document d'orientation sur la bathymétrie participative*
- E. Résolution 2/2007 de l'OHI telle qu'amendée - *Principes et procédures pour la modification des normes et des spécifications techniques de l'OHI*

Madame la directrice, Monsieur le directeur,

1. La 5^{ème} Conférence hydrographique internationale extraordinaire (CHIE5) a reconnu la nécessité d'examiner la meilleure façon d'incorporer, de gérer et d'utiliser les données bathymétriques acquises par des moyens non conventionnels, tels que la bathymétrie participative. Il a été convenu qu'il était nécessaire de développer des principes et directives appropriés pour permettre la collecte et l'utilisation appropriés de données de bathymétrie participative au profit de toutes les parties intéressées par la connaissance de la forme et de la nature du fond marin et de sa profondeur. En conséquence, la décision 8 de la CHIE5 (référence A) a chargé le comité de coordination inter-régional (IRCC) :

« ... de créer un groupe de travail en vue de préparer une nouvelle publication de l'OHI relative à une politique de bathymétrie participative fiable, qui prenne en compte la PRO 4 de la CHIE-5 et les commentaires formulés durant la Conférence. Le GT sera composé des EM de l'OHI et d'intervenants à titre d'experts, incluant des membres du TSCOM de l'OHI-COI. Le GT sollicitera les conseils et les contributions des groupes de travail pertinents du HSSC, selon que de besoin. »

2. Conformément aux instructions de la CHIE-5, l'IRCC, à sa 7^{ème} réunion à Mexico, a créé un groupe de travail sur la bathymétrie participative (CSBWG) (références B et C). Conformément au mandat du CSBWG qui a été approuvé par l'IRCC, le CSBWG a à présent développé un projet de document d'orientation sur la bathymétrie participative qui présente les principales questions devant être prises en compte par ceux concernés par la CSB – à la fois du point de vue du collecteur et de celui de l'utilisateur. Le document d'orientation est destiné à fournir des conseils et des informations généraux à ceux qui sont susceptibles d'envisager la collecte ou l'utilisation de données de bathymétrie participative. Il n'a pas

pour but d'être normatif ou de faire autorité mais plutôt d'appeler l'attention de ceux qui sont intéressés par la CSB sur un large éventail de considérations relatives à toute implication dans la CSB.

3. Conformément à la référence D, le président de l'IRCC a demandé au Secrétariat de l'OHI de diffuser le premier projet d'édition 1.0.0 de la B-12 - *Document d'orientation de l'OHI sur la bathymétrie participative* - sollicitant les commentaires des Etats membres, des organisations observatrices et des parties prenantes.

4. Le projet d'édition 1.0.0 de la B-12 sera examiné par le CSBWG lors de sa 6^{ème} réunion (CSBWG 6 – Monaco, 5-6 décembre 2017), et sera ensuite soumis aux Etats membres aux fins d'approbation, sous réserve de l'aval de l'IRCC lors de sa 10^{ème} réunion (Goa, Inde, 4-6 juin 2018) et du Conseil de l'OHI lors de sa 2^{ème} réunion en octobre 2018.

5. Conformément aux processus de consultation requis dans le cadre de la référence E, le projet d'édition de la B-12 est à présent disponible (*en anglais uniquement*) sur le site web de l'OHI à :

www.iho.int → Normes & Pubs → Téléchargement → Projets de publications en discussions

6. Les Etats membres sont invités à examiner le projet de document d'orientation ainsi qu'à fournir leurs commentaires sur le premier projet d'édition 1.0.0 de la B-12 au Secrétariat de l'OHI à l'adresse suivante : **cl-ic@iho.int**. Les organisations accréditées en tant qu'observateurs par l'OHI ainsi que les autres parties prenantes sont également invitées à transmettre leurs commentaires. **La date limite de réception des commentaires est le 24 novembre 2017.**

Veuillez agréer, Madame la directrice, Monsieur le directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Secrétaire général,



Mustafa IPTES
Directeur

Diffusion :

- Etats membres de l'OHI
- Organisations observatrices
- Parties prenantes